Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires décidée par le Ministre de l'Education Nationale, la Ville de Mauguio-Carnon a mené une réflexion concertée avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves. Ainsi, à partir du mois de septembre 2014, et compte tenu des contraintes liées au financement de cette réforme, un nouvel aménagement des journées scolaires est proposé.

Les Temps d'Activités Ludiques (TAL), organisés de 16h15 à 17h, s'appuient sur un projet éducatif municipal cohérent. En effet, en complément des autres activités de la journée, les TAL intègrent une dimension ludo-éducative en phase avec les besoins de chaque enfant.
Nous proposons donc un panel d'activités structurées par cycle pédagogique de 7 semaines chacun. Culture, sports,arts, éveil civique, jeux éducatifs sont les 5 thèmes autour desquels vont se construire les Temps d'Activités Ludiques. Plaçant l'intérêt de l'enfant au centre de nos préoccupations, nous souhaitons que ces moments soient une source d'ouverture au monde, d'épanouissement et d'éveil pour l'enfant, répondant ainsi à notre volonté de service éducatif de qualité.

Par ailleurs, avant les activités ludiques, un temps de recréation et d'étude surveillée gratuit est proposé aux élèves des écoles élémentaires. Et pour les enfants de maternelle, un réveil en douceur suivi d'un temps de recréation et de goûter.

Afin de permettre à tous de profiter des services et activités périscolaires, la Ville a opté pour une tarification différenciée selon les revenus des familles. De plus, les enfants inscrits aux TAL pourront bénéficier de la garderie du soir.

Virginie Temple-Boyer
Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires

Temps periscolaires
Mode d'emploi

Pour bénéficier des services périscolaires : garderie, cantine, Temps d'Activités Ludiques, vous devez obligatoirement vous inscrire, en vous procurant le Dossier Famille Unique «Spécial Mauguio Carnon», à la Mairie ou sur www.mauguio-carnon.

1. Remplissez le Dossier Famille Unique (DFU) et déposez-le en Mairie.
2. Après traitement et validation de votre dossier :
   ▲ s'il s'agit d'une nouvelle inscription, il convient d'activer votre compte sous 24h, grâce au lien reçu par mail
   ▲ si vous avez déjà un compte, il sera actualisé sous 24h
3. Connectez-vous sur : portail-ca-paysdelor.ciril.net pour faire le choix des activités de votre enfant.
4. Procédez au règlement en post-paiement en ligne par carte bleue, CESU, chèque ou en espèces en Mairie.

La réservation des activités est un engagement mensuel. L'annulation est possible sous conditions, précisées dans le Dossier Famille Unique.

Nouveautés

Les tarifs de l'ensemble des activités périscolaires sont calculés sur la base de vos revenus.

▲Garderie du matin (7h30-8h30)
Tarif : 0,40€ à 1€
▲ Temps d'Activités Ludiques et garderie du soir (16h15-18h)
Tarif : de 0.60€ à 1.50€

Tarif majoré appliqué aux enfants non inscrits et pris en charge par l'équipe éducative (voir DFU)

Mauguio Carnon

Education

RYTHMES SCOLAIRES
Rentrée 2014, les nouveautés

MAUGUIO

Direction Sport et Education
04 34 35 90 60

Mauguio Carnon

NOUVELLE ORGANISATION
Le planning de la semaine

La réforme des rythmes scolaires décidée par le Ministre de l'Education Nationale a amené les collectivités, dont les Mairies, à revisiter l'organisation et l'aménagement des temps de vie scolaire.

Nous vous proposons ci-dessous, un schéma général récapitulant les horaires d'école et l'ensemble des activités périscolaires qui vont rythmer la journée de votre enfant en section maternelle ou élémentaire.
Cette organisation concerne toutes les écoles de Mauguio et Carnon, à l'exception de l'école des Garrigues.

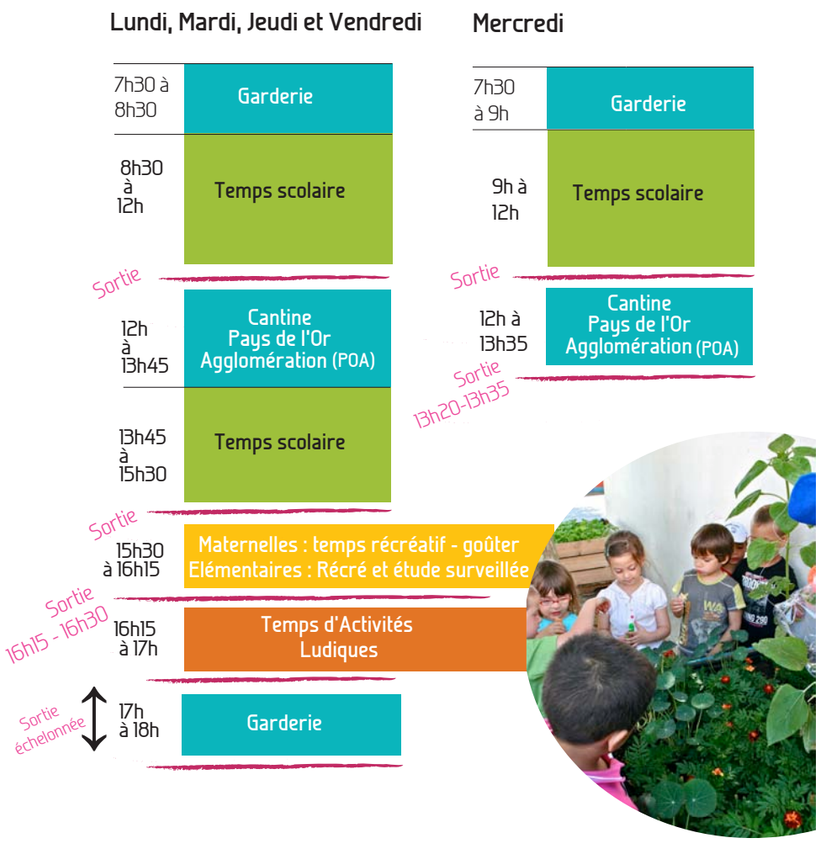

PRINCIPAUX REPERES
de la semaine

1 Le mercredi matin sera un nouveau jour d'école. Le déjeuner sera assuré à l'école et pour les enfants inscrits au centre de loisir le transport sera pris en charge par le Pays de l'Or Agglomération.

2 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'école se termine à 12h et 15h30. Vous pouvez donc venir chercher votre enfant à 12h, 15h30, entre 16h15 et 16h30 ou après 17h.

3 Les temps périscolaires de 7h30 à 8h30, de 12h à 13h45 et de 15h30 à 18h00 complètent la journée scolaire des enfants.
Chacun de ces temps nécessite l'inscription de votre enfant (voir modalités ci-après).

Les +

▲Des activités de qualité, pédagogiques et ludiques
▲Des cycles thématiques qui jouent sur la diversité
▲Un encadrement par des animateurs spécialisés
▲ Des tarifs calculés en fonction des revenus
▲ L'étude surveillée gratuite pour les sections élémentaires
▲ Des groupes plus restreints pour les études des CP et CE1

ACTIVITES PERISCOLAIRES
En quelques mots

Nouveautés

Les principaux changements concernent les activités périscolaires prévues après 15h30.

15h30-16h15
▲Maternelles : temps récréatif et goûter
▲Elémentaires : récréation et étude surveillée.
Un encadrement renforcé pour les CP et CE1 est proposé pour accompagner l'acquisition de la lecture.

TEMPS D'ACTIVITÉS LUDIQUES (TAL)
16H15-17H
Eveil culturel, sportif, artistique, manuel, jeux éducatifs sont les 5 thématiques retenues pour les activités des
Temps d'Activités Ludiques.
Un cycle pédagogique de 7 semaines par thématique, avec 2 activités différentes au minimum.
Pour assurer l'encadrement de ces temps d'activités, des animateurs spécialisés sont recrutés ainsi qu'un coordonnateur par école.

TEMPS DE GARDERIE : 17h-18h

SORTIE DES ENFANTS
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
▲12h
▲15h30
▲16h15 à 16h30 pour les enfants non inscrits au Temps d'Activités Ludiques
▲17h à 18h

Mercredi
▲12h
▲13h20 à 13h35